



SB/12.10.21

DOSSIER DE CANDIDATURE POUR LA SELECTION DE MONITEUR EDUCATEUR

En voie directe : formation initiale ou demandeur d'emploi

En situation d'emploi (1)

✓ **ETAT CIVIL**

NOM : (en lettres capitales)

NOM de NAISSANCE : **Prénom :**

Date et lieu de naissance : **à :** **Age :** ans

Département (en lettres et en chiffres) : **Nationalité :**

Adresse 1 : N° : **Rue – Avenue – Bd – Impasse :**

Rayer la mention inutile

Code postal : **Ville :**

Téléphone.....Portable : **Mail :**

Adresse 2 :

.....

(1) Situation d'emploi : sont concernés :

Les candidats en C.D.I., en CDD*, en contrat de professionnalisation, en apprentissage, ou en congé de formation professionnelle, sous réserve des conditions d'accès pour l'ensemble de ces statuts.

Les candidats doivent fournir, les attestations demandées : autorisation de l'employeur à suivre la formation, attestation justifiant du dépôt de demande de congé de formation auprès des organismes financeurs pour le 28 FEVRIER 2022, dernier délai.

*Les candidats en contrat à durée déterminée sont positionnés en voie directe (sauf à vérifier par le candidat la possibilité de financement par un organisme O.P.C.O. ou un C.P.F., dans ce cas, positionnement en situation d'emploi).

✓ **SITUATION ACTUELLE :**

Etudiant

Salarié en CDD

Salarié en CDI

Demandeur d'emploi Autre (à préciser) :

ETUDES/ FORMATIONS SUIVIES

FORMATION/DIPLOME	ANNEE	ETABLISSEMENT	(préciser l'année d'obtention)
BREVET COLLEGE/C.A.P./B.E.P :
BACCALAUREAT :
ETUDES SUPERIEURES :
AUTRES FORMATIONS DIPLOMANTES (D.E.M.E., D.E.A.M.P... - (à préciser) :

• Pour les candidats en classe de terminale, préciser clairement la série suivie :

✓ **AUTRES FORMATIONS SUIVIES** (ex : BAFA, A.F.P.S., etc...indiquer la date d'obtention) :

FORMATION/ATTESTATION/DIPLOME	ANNEE	ETABLISSEMENT	(préciser l'année d'obtention)
.....

✓ **CARRIERE PROFESSIONNELLE**

Veillez indiquer les différents emplois occupés jusqu'à ce jour depuis que vous travaillez, avec les durées pour chacun d'eux.

1° - Emplois "**hors secteur social et médico-social**"

DATES	DUREE (en mois)	EMPLOYEURS (nom et adresse)	EMPLOI
.....
.....
.....
.....

2° - Emplois "**dans secteur social et médico-social**"

DATES	DUREE (en mois)	EMPLOYEURS (nom et adresse)	EMPLOI
.....
.....
.....
.....
.....

3° - Autres activités associatives :

.....
.....
.....

4° - Si vous êtes salarié(e) actuellement, veuillez préciser clairement ci-dessous **l'emploi que vous occupez actuellement** (nom de l'établissement- date d'entrée et type de contrat) :

.....
.....

Afin que cette formation soit accessible à tous, nous invitons les personnes qui ont besoin d'aménagements à nous contacter ou nous préciser leur demande.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement d'admission (conditions et dates d'inscription, modalités, dates et coûts des épreuves, etc disponibles sur le site www.polaris-formation.fr)

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés dans le dossier et m'engage à informer par écrit des éventuelles modifications à apporter.

Date et signature :

« Les personnes qui ne souhaitent pas que leur nom figure sur les listes -publiées sur le site- des candidats admissibles à l'oral et des candidats admis en formation devront impérativement joindre un courrier à ce dossier. Il ne leur sera pas possible de modifier cette option par la suite et aucun renseignement (par téléphone ou mail) ne pourra être fourni avant l'envoi des résultats par voie postale. »

FICHE A RETOURNER AVEC LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Après avoir impérativement coché les PIECES JOINTES AU DOSSIER

IMPORTANT : les dossiers incomplets ou parvenus à Polaris formation Isle après la date limite de réception seront refusés et retournés aux candidats.

La date limite de réception des dossiers Moniteurs Educateurs à Polaris formation Isle est fixée au **lundi 21 février 2022**, cachet de la poste faisant foi

✓ **Merci de bien vouloir insérer les pièces exigées dans l'ordre suivant :**

- 1°) les quatre pages du présent dossier de candidature signé en page 3
- 2°) 1 photo d'identité récente à coller au recto du présent dossier
- 3°) (**si épreuve écrite d'admissibilité**) : 1 chèque de **100 €** (60 € frais traitement dossier et 40 € épreuve écrite) à l'ordre de "POLARIS Formation" - (pour info : en cas d'admissibilité à l'épreuve orale, il sera demandé la somme de 105 € courant février 2020)
OU
- (**si dispense de l'épreuve écrite d'admissibilité**) : cf. règlement d'admission pour liste des diplômes concernés
1 chèque de **60 €** (frais traitement dossier) à l'ordre de "POLARIS Formation" et
1 chèque de **105 €** (épreuve orale) à l'ordre de « POLARIS Formation » (ce chèque sera encaissé courant février 2022)
Pour les candidats déjà en formation à Polaris Formation lors de l'inscription, les frais de dossier sont offerts.
- 4°) 4 enveloppes demi-format, (23 x 16 - autocollantes) timbrées en lettre prioritaire à 20 g avec l'adresse du candidat
- 5°) 1 grande enveloppe (23 x 32 – autocollante) timbrée en lettre prioritaire à 250 g avec l'adresse du candidat
- 6°) Lettre manuscrite, en une page recto-verso, des raisons motivant la candidature et des expériences éventuelles de travail
- 7°) Curriculum vitae d'une à deux pages maximum
- 8°) Certificats de travail éventuels (expériences les plus significatives) dans le secteur social et médico-social
- 9°) Copies des diplômes - Pour les candidats en classe de terminale : certificat de scolarité
- 10°) Photocopie lisible sur feuille 21 x 29,7 : recto-verso de la carte nationale d'identité en cours de validité ou du passeport en cours de validité. (Le permis de conduire n'est pas considéré comme une pièce d'identité).
- 11°) Pour les candidats en situation d'emploi : salariés, salariés dans le champ de l'éducation spécialisée, en contrat de professionnalisation - L'imprimé "Autorisation de l'employeur à suivre la formation" (document à télécharger sur notre site) pourra être retourné à POLARIS Formation après le dépôt du dossier, et **au plus tard le 28 FEVRIER 2022**. La remise de ce document est obligatoire.
- 12°) Pour les candidats en Congé de Formation Professionnelle (C.F.P.) : une attestation justifiant du dépôt de la demande De C.P.F. ou C.F.P. Ce document pourra également être retourné à POLARIS Formation après le dépôt du dossier et **au plus tard le 28 FEVRIER 2022**. La remise de ce document est obligatoire.
- 13°) Pour les candidats relevant d'autres financements : compte personnel de formation (C.P.F. etc...), fournir une attestation du dépôt du dossier auprès de l'organisme financeur **au plus tard le 28 FEVRIER 2022**. La remise de ce document est obligatoire.